

Monsieur le Conseiller fédéral
Albert Rösti
Département fédéral de
l'environnement, des transports, de
l'énergie et de la communication
Palais fédéral Nord
CH-3003 Berne

Par email :
polg@bafu.admin.ch

Genève, le 20 mars 2025

Consultation : Paquet d'ordonnances environnementales de l'automne 2025

Monsieur le Conseiller fédéral,

Le 6 décembre 2024, votre département a ouvert une consultation concernant une révision de plusieurs ordonnances environnementales. La Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) vous remercie d'impliquer les milieux économiques dans cette procédure et vous fait part de sa position. L'essentiel de notre contribution se trouve dans la réponse de notre faîtière nationale, economiesuisse, à laquelle nous vous renvoyons.

Toutefois, la CCIG a été directement interpellée par plusieurs entreprises industrielles des secteurs de la pharmacie, des machines-outils et de l'équipement électrique. Ces entreprises représentent plusieurs centaines d'emplois dans le canton de Genève et plusieurs milliers en Suisse.

Nous soutenons largement les modifications envisagées, mais des problèmes importants ont été identifiés, notamment dans l'annexe « **2.19 Gaz isolants dans des appareils et installations électriques** » de l'ORRChim, pour laquelle nous proposons la modification suivante :

Contrairement à la proposition de l'OFEV, nous préconisons, pour les appareillages de commutation haute tension (>52 kV), une limite du potentiel de réchauffement global (GWP) inférieure à 1000 (et non inférieure à 1 comme dans la proposition de l'OFEV) pour les appareillages de commutation isolés au gaz (GIS).

La proposition actuelle compromet la pérennité de la production d'appareils électriques nécessitant des gaz isolants en Suisse et pourrait entraîner une perte de compétitivité dans ce secteur, avec à la clé une concentration des acteurs préjudiciable à l'ensemble de la filière et un risque sérieux de délocalisation. De plus, les équipements utilisant des gaz isolants présentent aujourd'hui d'excellents résultats en matière d'émissions de gaz à effet de serre. Les analyses de cycle de vie des solutions alternatives montrent, dans de nombreux cas, des performances moins favorables.

Des éléments problématiques ont également été identifiés dans d'autres annexes, pour lesquels nous encourageons vivement le DETEC à tenir compte des préoccupations détaillées dans la réponse d'economiesuisse, afin de préserver la compétitivité de l'industrie helvétique.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces observations, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de notre haute considération.

Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Atiek', with a horizontal line extending to the right.

Mohamed Atiek
Directeur du Département promotion
et soutien à l'économie

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Marchesini', with a horizontal line extending to the right.

Mario Marchesini
Adjoint du Département promotion
et soutien à l'économie

La CCIG a pour objectif d'assurer une économie forte, permettant aux acteurs qui constituent le tissu économique local d'exercer leur activité de manière pérenne. Association de droit privé, indépendante des autorités politiques, la CCIG fait entendre la voix des entreprises, par exemple lors de consultations législatives cantonales et fédérales, et en formulant des propositions ayant trait aux conditions cadre. La CCIG compte 2 600 entreprises membres.